

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

UN AN	MOIS	3 MOIS
20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements	24 fr.	13 fr. 7 fr.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région à

Exclusivement
AUX BUREAUX DU JOURNAL

A Paris: Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

La flotte américaine a bloqué la côte de Cuba et s'est établie à cinq milles marins au large, en face la Havane.

Un nouveau bateau marchand espagnol, chargé de cotons, a été capturé par un croiseur américain et emmené dans le port de Key-West.

M. Barthou a prononcé devant ses électeurs d'Oloron un important discours politique.

Lire en 2^e page la Chronique littéraire des Livres et les Idées, de notre collaborateur Maurice Laurent.

Paroles de Candidat

Celles-là surtout s'envolent, ne laissant dans l'esprit des auditeurs aucune empreinte durable, recueillies seulement par les secrétaires des comités éphémères auxquels elles servent de chèques tirés sur la bourse du candidat.

Faut-il s'en plaindre? que non pas! la plupart de ces déclarations, de ces promesses électorales n'étant que de la bouillie pour les naifs et les badauds.

J'ai assisté, hier, à une réunion politique où un député de Lyon, de certaine importance, haut gradé dans la franc-maçonnerie, rendait compte (?) de son mandat.

Dans la salle comble se pressaient des électeurs dont la majorité était plutôt favorable au candidat. Il eut suffi à celui-ci, d'un peu de franchise et de quelque énergie pour enlever l'auditoire et obtenir d'enthousiasme un ordre du jour de confiance.

Le malheureux ne l'a pas compris; obéissant aux ordres d'un comité de secrétaires et d'incapables il a, pendant deux heures louchoyé, nagé entre deux eaux, n'osant rien affirmer et se bornant à d'ambigües explications ou à de prétentieuses et vaines déclarations.

Aux anticléricaux, il a promis la laïcisation des écoles publiques, aux socialistes l'abolition des armées permanentes et l'impôt sur le revenu, aux tisseurs de la Croix-Rouge des droits protecteurs sur les soies étrangères, aux gros importateurs le maintien du statu quo tel que l'a établi la convention franco-suisse de 1855.

Et, si je ne me suis abusé, je crois avoir vu les mêmes maîtres applaudir à ces tirades successives et contradictoires!

Ceux à qui semblait appartenir ces mains jouissaient cependant, apparemment du moins, de leur raison autant que de leurs droits civiques; ils subsistaient donc cette sorte de suggestion fatale qu'exerce habituellement sur la foule le monstre qui a été quelque chose, sinon quelque-
un.

Ces effets plus physiologiques que psychologiques permettent d'excuser les inconsciences des auditeurs réunis périodiquement à la fin des législatures; aussi, n'ai-je été hier ni surpris ni scandalisé.

Je n'en dirai pas autant du candidat, dont la mobile physionomie démentait, à chaque instant, les affirmations que une question insidieuse arrachait à ses lèvres.

Entre son comité et l'auditoire, le malheureux, harcelé, torturé, faisait peine à voir; celui-là ayant intérêt à ce que son candidat continue à toucher ses neuf mille francs, celui-ci ne s'expliquant pas l'attitude embarrassée de son mandataire.

Un instant le dégoût me vint aux lèvres et je dus me retenir pour ne pas crier à l'orateur: « Mais, dites-moi ce que vous pensez; crachez donc vos rancœurs à la face de ces hommes — vos bourreaux — qui prétendent bien moins vous servir que se servir de vous et de votre influence. Un siège de député n'est-il pas payé trop cher, au prix de tant de palinodies et d'hypocrisies? »

Ces paroles, si je les avais dites, auraient-elles été comprises? Non, car l'homme que j'avais devant moi n'est pas de ceux qui sacrifient à la justice les vingt-cinq mille francs pour lesquels d'autres sont morts sur les barricades.

Réellement, il retournera dans les rangs de ceux qui s'enrichissent, sans souci de promesses dont la trahison ne lui laissera aucun remords.

G. TOURNIER.

POLITIQUE

DE LA POIGNE!

On s'étonnait, dans bien des circonscriptions, que tel candidat, qui fait les déclarations les plus antimilitaristes possibles, fût, visiblement, le candidat agréé à la préfecture et, presque soutenu par le préfet. Et l'on se demandait si le ministère ou du moins certains de ses membres, ne jouaient pas un double jeu, — si, par exemple, M. Barthou, ne tirait pas dans le dos de M. Méline.

Tout est arrangé, le gouvernement soutient bien ses amis: M. Barthou est d'accord avec M. Méline. — La preuve? — La voici:

Dans la Haute-Marne, arrondissement de Langres, M. Mongeat, député sortant, radical, s'en allait partout flanqué du sous-préfet, de l'approbation duquel il semblait fortifier ses attaques contre la politique modérée.

Ah! ça n'a pas tardé, je vous assure: cet audacieux sous-préfet a été mis en congé d'office, et un conseiller de préfecture de Chaumont est chargé de l'intérim.

Félicitons nous de cet acte de courage: il y a bien d'autres préfets qui mériteraient d'être rappelés à l'ordre pour faire, comme celui de Langres, de la « candidature officielle » à rebours.

Mais on se gardera bien de les blâmer, croyez-le.

Alors, pourquoi, de la part de M. Barthou, cette particulière rigueur contre le sous-préfet de Langres?

— Le concurrent modéré de M. Mongeat, M. Cabasse, est l'ancien chef du secrétariat particulier de M. Méline.

— Ah! vous m'en direz tant!

Phléas.

POLITIQUE GÉNÉRALE

(Correspondance spéciale de la France Libre)

Le discours de M. Etienne Lamy et la politique extérieure

Un écrivain fin et discret, aimable et plein de sens droit, vient de publier une gallerie des Catholiques de France. J'aime ce livre, qui sera continué. La première série comprend trente portraits (1). M. Trogan a le cœur hospitalier et large. Il unit tous les gloires dans une même couronne. Ces portraits sont vivants. Chacun a son coloris et sa perspective. Voici le comte Lavedan, le directeur de Revue. Il a toutes les finesses du métier: l'esprit de choix, le soin de l'actualité, le don d'accueil, la fermeté et le sens des nouveaux courants. Après Buloz, c'est le directeur le plus réussi que je connaisse. Voici M. Léon Lefebvre, l'homme d'action discrète et féconde, le grand seigneur fondateur d'œuvres de bienfaisance, comme le comte de Mun a été l'ouvrier des idées sociales. Et ainsi de suite. On rencontre dans cette pléiade tous les cotés du catholicisme contemporain. C'est plus qu'un livre, c'est une apologie vivante de l'immortelle et intarissable jeunesse de notre foi.

Si M. Trogan publie, dans la prochaine série, le portrait de M. Etienne Lamy, le chef de la Fédération, qui vient de prononcer le discours-programme à Paris, à la salle Wagram, il aura à étudier l'homme politique, tel que l'exigent les conditions actuelles. M. Lamy a, en effet, la bonne fortune à la fois et le malheur de revenir à une heure, où un conducteur a une mission difficile parce qu'elle est spéciale. C'est de réaliser le grand idéal catholique. La troisième république a fait banqueroute au point de vue politique, religieux et extérieur. Elle n'a fondé aucune école, aucun système; elle n'a fourni aucun homme d'Etat. Elle a discrédité le parlementarisme et le régime républicain. Elle a coupé par la culture-kamp la France en deux portions ennemies. Et cette anarchie et ce divorce ont arrêté au dehors l'essor de la Patrie et pressé contre nous nos positions les meilleures: j'ai en vue surtout: le protectorat en Orient.

Perfectionner le régime, malgré ces fautes et ces ruines; le rendre apte à une gestion nationale de nos intérêts actuels et au dehors; réunir, quand les autres ont dispersé, rétablir l'antique harmonie dans le faisceau de toutes les énergies vitales; montrer que le catholicisme, qu'on a poursuivi comme l'ennemi capital, est non seulement une école de respect, mais un séminaire de haute raison politique et d'éducation éminente nationale: tel doit être le rôle de l'homme d'Etat catholique, en ces jours de transformation et de recommencement.

Dans son discours, M. Etienne Lamy a montré qu'il comprenait, cet office et ce devoir. C'est bien là, dans cette exquise œuvre oratoire, où l'histoire, l'écrivain et l'homme de foi mélangent leurs grandeurs, la description magistrale des grands côtés sympathiques du catholicisme; sa puissance de concentration intérieure; sa force de projection au dehors.

Certains esprits auraient peut-être désiré un discours plus strictement électoral. Ils ont peut-être raison, à ce point de vue, mais il nous semble que semer des idées rayonnantes, valait mieux que tracer des programmes immédiatement réalisables. Le ralliement est, au premier chef, une politique à longue échéance. Le discours de M. Etienne Lamy devait être, si j'ose dire, comme une éblouissante

girandola projetée sur tout l'ensemble des questions connexes avec les intérêts supérieurs de la religion.

Le discours de M. Etienne Lamy a été ce foyer de lumière. Plus tard, au gré des circonstances, nous réaliserons, pièce par pièce, les conditions de notre programme à la fois religieux et national.

Ce qui me sollicite de droit dans cet exposé, c'est la question extérieure. M. Etienne Lamy y a parlé à la fois en homme d'Etat, en historien et en catholique. J'aime à le voir mettre au cœur de nos intérêts patriotiques l'élément religieux qui, comme la piété, « sert à tout », s'il ne suffit pas à tout. C'est là la grande manière des conducteurs. La question religieuse est une force immense: depuis qu'on la traite comme un obstacle, elle a empoisonné les sources vives de la vie nationale. La France Libre n'a cessé de mettre en corrélation la fécondité de notre action au dehors avec l'apaisement qui reflue et refluerait malgré toutes les barrières, parce qu'il est devenu la voie respiratoire de la patrie. Quand tous les catholiques suivront cet exemple, quand, entraînés par les courants contemporains, ils substitueront à la politique juridique la politique des forces, et qu'ils sauront se montrer les collaborateurs de toutes les œuvres nationales, ils seront invincibles.

Plusieurs de nos chefs — consultez le livre sympathique de M. Trogan — ont cru devoir poursuivre, dans un milieu nouveau, une vieille orientation. Ils ont gardé dans une société dispersée et divorcée, les attitudes qui convenaient à une époque d'unité de foi. Quand à la conquête a succédé la jouissance, quand, après les luttes et les divisions, les esprits se reposent dans une communauté d'idéal, la politique du droit est la vraie politique, sortant des entrailles mêmes des choses et de la nation. Mais lorsque la discorde promène son sinistre flambeau parmi les citoyens, et que les partis philosophiques se partagent l'obédience des cœurs, cette politique du droit, cette politique de l'affirmation hiérarchique est non seulement inefficace et stérile; elle est un obstacle. Car ce droit, car cette affirmation n'ont plus aucune prise sur un grand nombre d'esprits: c'est si j'ose dire, une cruche sans anse. De là les difficultés et les déceptions des derniers temps; les divisions et les découragements. Le Pape seul pouvait ou osait rompre avec cette contingence, et dire aux catholiques: « Faites comme moi; adaptez au milieu nouveau une politique nouvelle. »

M. Etienne Lamy est devenu le représentant de cette politique des forces. Quand tous les citoyens verront dans le catholicisme une puissance de relèvement et de collaboration, une école de patriotisme et un apport d'énergies nationales, la question religieuse sera résolue, la domination des sectes brisée, l'amitié politique reconstruite. Pour que tous les républicains non engagés dans le philosophisme actif changent de méthode, il faut que, sur toute la ligne aussi, les catholiques modifient leur conduite publique. Ceci créera cela.

Tel est l'esprit nouveau des discours de M. Etienne Lamy. Là est son importance, son opportunité, sa grandeur. Il est le prélude de l'avenir. Le considérer avec d'autres yeux serait en méconnaître la beauté et en diminuer la valeur.

Un diplomate.

Nos Dépêches

SÉRVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

LA GUERRE

HISPANO-AMÉRICAIN

Les Opérations

La Havane (à bord du vaisseau New-York, 24 avril, 2 h. matin). — Le fort Morro a fait feu à 41 heures du soir. Dix projectiles ont été tirés, mais sans effet. L'escadre n'a pas riposté.

La Havane. — Les dernières dépêches de la Havane disent que l'escadre américaine est placée à cinq milles de la Havane. Le fort de Morro avait hissé le drapeau rouge. La foule parcourait les rues en criant: « Vive l'Espagne! »

NOUVELLE CAPTURE YANKEE

Key-West. — La canonnière américaine Hélène a amené hier le vapeur Miguel-Jover allant de la Nouvelle-Orléans à Barcelone avec un cargaison de cotons et de blé.

Le Miguel Jover est un vapeur de 2.600 tonnes.

Key-West. — Le torpilleur américain Fort a capturé hier la goélette espagnole Mathilde: la goélette Mathilde est arrivée ici; la flotte américaine s'est divisée: deux canonnières sont parties hier pour l'Ouest, deux monitors, un croiseur et une canonnière pour l'Est; le reste de la flotte fait le blocus de la Havane.

L'ESCADRE DU PACIFIQUE

Hong-Kong. — Cinq vaisseaux de l'escadre américaine partent aujourd'hui avec des ordres secrets; les croiseurs Olympia et Baltimore attendent l'arrivée de consul américain de Manille; ils partiront demain. Les autorités ont lancé une proclamation tendant aux nationaux anglais d'aider l'une ou l'autre des nations en guerre.

NAVIRES YANKEES DANS LA MÉDITERRANÉE

Madrid. — L'Imparcial énumère les navires américains qui se trouvent dans la

Méditerranée et ajoute qu'ils peuvent être capturés par les navires espagnols.

MINES DE GARDE

New-York. — Des ordres ont été donnés hier de déposer des mines dans plusieurs ports des Etats-Unis; les précautions sont prises pour que les vaisseaux des nations amies n'aient pas à en souffrir.

En Espagne

Madrid. — A la suite du décret publié par la Gazette seront considérés et jugés comme pirates avec toute la rigueur des lois les capitaines, patrons, officiers, ainsi que les deux tiers des équipages des navires qui n'étant pas américains exerceaient des actes de guerre contre l'Espagne même s'ils ont des patentes délivrées par le gouvernement des Etats-Unis.

RÉGLÉMENTATION DE LA COURSE

Madrid. — La Gazette publie un décret important dont voici l'exposé: Les relations diplomatiques sont rompues entre l'Espagne et les Etats-Unis; l'état de guerre étant commencé entre les deux pays, de nombreuses questions de droit international se présentent, qu'il faut fixer d'une façon précise principalement parce que l'injustice de la provocation vient de nos adversaires, et que ce sont eux qui par leur exécrable conduite ont produit ce grave conflit qui altère la paix des nations. Nous devons observer avec la plus stricte fidélité les principes du droit des gens, et apporter résolument dans le conflit le respect le plus scrupuleux de la morale et du droit.

Le gouvernement est d'avis que le fait de se joindre à la déclaration de Paris de 1856 ne nous exempte pas du devoir de respecter les principes qui y furent admis. Le principe que l'Espagne refusa nettement à cette époque d'admettre fut l'abolition de la course, et le gouvernement estime présentement qu'il est indispensable de faire sur ce point les réserves les plus absolues, afin de conserver notre liberté et le droit absolu de la mettre en pratique quand il le jugera opportun. D'abord on organisera immédiatement des croiseurs auxiliaires de la marine militaire qui seront formés par les navires de notre marine marchande et qui coopéreront ainsi brillamment à l'œuvre de notre marine de guerre sous la juridiction de laquelle ils seront placés. Le décret qui suit cet exposé dit:

Article premier. — L'état de guerre existant entre l'Espagne et les Etats-Unis amène la caducité des traités de paix et d'amitié du 27 octobre 1795, du protocole du 12 janvier 1877 et de tous autres accords traités ou conventions jusqu'à présent en vigueur entre les deux pays.

Article 2. — A partir de la publication du présent décret, cinq jours seront accordés à tous les navires des Etats-Unis mouillés dans nos ports pour qu'ils puissent librement sortir.

Article 3. — Malgré que l'Espagne n'ait pas adhéré à la convention signée à Paris en 1856, le gouvernement respectueux des principes du droit des gens, propose d'observer et ordonne qu'on observe les règles suivantes du droit maritime: le pavillon neutre couvre le marchandisage onémie sans exercer le droit de guerre. La marchandise neutre sous la contenance de guerre n'est pas confiscable sous pavillon ennemi; les blocus pour être obligatoires doivent être effectifs, c'est-à-dire être maintenus par des forces suffisantes pour empêcher réellement l'accès du territoire.

Article 4. — Le gouvernement espagnol maintient son droit de concéder des patentes de course qu'il s'est réservé dans la note adressée par lui à la France, le 16 mai 1857, et de continuer à exercer le droit de guerre de la marine marchande, des croiseurs auxiliaires de la marine militaire, qui coopéreront, avec celle-ci, aux nécessités de la campagne et seront placés sous la juridiction de la marine de guerre.

Article 5. — Afin de capturer les navires ennemis, et de confisquer la marchandise ennemie sous son propre pavillon, et la contenance de guerre sous quelque pavillon que ce soit, la marine royale, les croiseurs auxiliaires et, plus tard, les corsaires exercant le droit de visite en pleine mer, et dans les eaux soumises à la juridiction ennemie, selon le droit international et les instructions qui seront publiées.

Article 6. — Sont compris sous la dénomination de corsaires: les corsaires des escadres, mitrailleurs, obus, fusils de toutes sortes, armes blanches et à feu, balles, bombes, grenades fulminantes, capsules, mèches, poudres, sours, dynamite, les explosifs de toute espèce, ainsi que les uniformes, courroies, bâts, équipement d'artillerie et de cavalerie, machines pour navires et en général tous les objets servant à la guerre.

L'ESPAGNE ET LES PUISSANCES

Madrid. — Le câble partant du sud de Cuba et que les Américains tentent de couper, appartient à une compagnie anglaise. Un personnage occupant une situation importante dit que les négociations diplomatiques entre les grandes puissances se poursuivent; ces négociations pourront être favorables à l'Espagne; il est impossible de rien savoir sur la réunion des amiraux d'hier car ils ont engagé leur parole d'honneur de ne rien dire sur les délibérations; on croit que le plan de la campagne navale est arrêté.

La crise monétaire est écartée, le change des billets de banque par l'argent a cessé.

A Cuba

SECOURS AUX INSURÉS

La Havane. — Une expédition partira de Tampa la semaine prochaine. Elle sera chargée de porter à Maximo Gomez des provisions qu'elle débarquera sur un point de la côte cubaine, sous la protection des vaisseaux de guerre américains.

A l'Étranger

MANÈVRES YANKEES CONTRE NOS COLONIES

Paris. — On lit dans la Patrie:

Le Financial News qui paraît le soir à Londres publie une dépêche de New-York que nous reproduisons sous les plus expresses réserves. La voici:

« Dans les couloirs du Congrès on parle beaucoup sous le manteau de projets contre les colonies françaises; on dit que des agents du gouvernement ont été envoyés à la Guyane française à la Guadeloupe et à la Martinique avec la mission de semer le mécontentement parmi les populations de ces colonies françaises. Au cas où les Etats-Unis sortiraient victorieux de leur conflit avec l'Espagne, ils en profiteraient pour demander à la France l'abandon de ses colonies d'Amérique et surtout l'abandon de la Guyane où l'on sait qu'existent de nombreux gisements aurifères. Comme les Américains n'ignorent pas qu'à l'heure actuelle ils ne peuvent rien faire dans cet ordre d'idées, ils ont, pour attendre le but qu'ils visent, projeté de créer une agitation parmi les populations de ces possessions françaises, de les exciter contre la métropole et au besoin de les pousser à la révolte de façon à pouvoir exécuter leur intervention au moment donné. En un mot, les Américains agiraient comme à Cuba... »

LA "NUMANCIA"

Toulon. — Suivant des ordres secrets parvenus hier, la Numancia, qui était depuis plusieurs mois en réparation aux chantiers de la Seyne, a quitté nos eaux pour Barcelone; les ordres étaient motivés par les difficultés qui auraient pu s'opposer plus tard au déplacement de cuirassés; ses réparations n'étaient pas terminées; la Numancia ne pouvait se rendre à Barcelone par ses propres moyens; elle a été prise à la remorque par le vapeur espagnol Cobanao, affrété à Marseille. Afin d'éviter des incidents, le départ a eu lieu cette nuit, et a été jusqu'ici entouré de la plus grande discrétion.

UNE SOUSCRIPTION POUR L'ESPAGNE

Clermont-Ferrand. — Une souscription publique a été ouverte au cercle du commerce à Clermont-Ferrand en faveur de l'Espagne. La première liste s'élève à 940 francs.

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Lisbonne. — La presse portugaise se prononce unanimement en faveur de l'Espagne.

Barthou à Oloron

Oloron. — Après Méline, après Ribot, après Bourgeois, M. Barthou a jugé à propos de s'adresser au pays par dessus la tête de ses électeurs.

Parti ce matin de Pau par le train de 9 h. 8, il a été salué à la gare par M. Doux, préfet des Basses-Pyrénées. Les curieux étaient en assez petit nombre au départ. A Oloron, au contraire, la foule était considérable. A 10 h. 10 le train est entré en gare et M. Barthou, à sa descente de wagon a été reçu par M. Fabre, maire de la ville, les membres du conseil municipal et le général commandant la subdivision militaire. La fanfare municipale a joué la Marseillaise et un bouquet a été offert au ministre par le plus jeune membre de la Société amicale des anciens élèves de l'école Sainte-Marie, dont M. Barthou est président d'honneur.

M. Barthou s'est, en sortant de la gare, rendu chez son cousin M. Mazère, chez lequel il a déjeuné en famille.

Notons que suite le trajet de Pau à Oloron à Biezy, les maîtres de la vallée d'Ossau sont venus saluer le ministre qui s'est entretenu avec eux pendant l'arrêt du train.

A deux heures il s'est rendu à la salle qui avait été préparée et décorée à cette intention et où les électeurs, réunis par les soins du comité républicain, l'attendaient.

Des applaudissements et les cris de: Vive Barthou! Vive la République! ont accueilli l'arrivée du jeune ministre qui a prononcé un long discours dont nous découpons les principaux passages.

Le parti républicain

M. Barthou, après s'être expliqué sur diverses questions d'intérêt local relatives à la ville et à l'arrondissement d'Oloron, aborde le compte-rendu politique de son mandat.

Au point de vue politique, dit-il, je me flatte d'être resté fidèle au programme qui me lie depuis 1889 envers les électeurs de l'arrondissement d'Oloron. Vous avez, en 1892, manifesté par une élection magnifique votre approbation de mon attitude au cours de ma première législature; je n'ai pas varié au cours de celle qui vient de s'achever. Tout vous m'avez connu, tel vous m'avez nommé, tel je suis resté: républicain, républicain indépendant et progressif. Avez d'assumer à deux reprises les responsabilités du pouvoir comme dans l'exercice du pouvoir lui-même, député ou ministre, jeme suis inspiré des traditions du grand parti républicain, qui ont succédé pour chefs Gambetta et Jules Ferry; je revendique encore ces hauts patronages.

Après avoir complètement adhéré au discours de M. Méline à Remiremont, il a ajouté, parlant de la prochaine candidature:

Pas d'équivoque

Nous nous flatons d'avoir dissipé bien des équivoques et d'avoir jeté sur la situation politique une clarté qui guidera la volonté du pays, il faut que cette volonté s'exprime avec une force irrésistible; que dès la première heure on sache où l'on va, ce que l'on veut pas, ce que l'on veut. Que la Chambre prochaine choisisse dès ses premières manifestations, au nom de la souveraineté nationale dont elle sera l'émanation, entre la politique radicale et la politique républicaine; qu'elle dise si elle entend s'inspirer des directions auxquelles a obéi le ministère de M. Léon Bourgeois ou de celles auxquelles le cabinet de M. Méline a dû sa longue durée.

Plus de concentration

Il faut éviter les incertitudes et les hésitations qui suivirent les élections de 1892. Certes, ces élections furent, pour la République, un éclatant triomphe. Mais l'effacement définitif des oppositions dynastiques. Mais l'effacement même de ce succès fut la cause de l'illusion dans laquelle on tomba de vouloir grouper sous une classification et sous une direction uniques des hommes séparés par des divergences irréductibles. De quelque nom qu'on la décore, cette politique est faite d'obscurité, d'hypocrisie, d'impuissance. Aussi bien, parut-on unanime pour le condamner.

M. Lockroy et Goblet le dénoncèrent au nom du parti radical, Millerand au nom du parti socialiste, Deschanel et moi-même au nom du parti républicain progressiste. Il ne se présenta personne qui en prit la défense ou parut en soupçonner la nécessité. L'hommage même qu'on rendait à ses incontestables succès du passé, était la plus vive lumière sur la nature des dangers qu'elle présentait dans l'avenir. Pourtant, condamné par tous, elle survécut à son raison funéraire.

Les tentatives anarchistes commises jusque dans l'enceinte du Palais législatif, l'assassinat du président Carnot, la crise ouverte par la démission de M. Casimir Périer, la nécessité immédiate d'assurer par l'union la défense sociale, imposèrent le retour à des pratiques ministérielles son on croyait qu'on n'avait plus garde que le souvenir.

Malgré leur bonne volonté, les cabinets qui la pratiquèrent furent frappés à brève échéance. Ils moururent quatre en deux ans de concessions mêmes qu'ils avaient consenties pour vivre. C'est à effet le jour marquant de cette politique que de substituer l'union indéfinie des personnes à l'accord réfléchi des idées, de démanteler les programmes sous prétexte de les rapprocher, d'essayer une unité apparente avec des lambeaux disparates pour vivre. C'est à effet le jour marquant de cette politique que de substituer l'union indéfinie des personnes à l'accord réfléchi des idées, de démanteler les programmes sous prétexte de les rapprocher, d'essayer une unité apparente avec des lambeaux disparates pour vivre. C'est à effet le jour marquant de cette politique que de substituer l'union indéfinie des personnes à l'accord réfléchi des idées, de démanteler les programmes sous prétexte de les rapprocher, d'essayer une unité apparente avec des lambeaux disparates pour vivre.

Ainsi, le parti radical n'échappa pas à ses responsabilités. Même appelé au nom d'équilibre de réforme financière, il n'eut sur le revenu restera l'impôt sur le revenu.

Même atténués sous les espèces indéfinies d'une vague réforme parlementaire, la révision de la constitution. Et nous ne voulons ni de l'un ni de l'autre.

L'impôt progressif sur le revenu global continue à nous apparaître comme le pire instrument d'inquisition domestique. La révision de la constitution de quelque étiquette qu'on la recouvre tend à amoindrir le Sénat; à limiter la liberté de la presse, à restreindre au point de vue du mode d'élection, ni au point de vue des attributions on ne se prononce nettement. Comment le pourrait-on faire? aucune formule ne se prête à des conceptions plus diverses que les plus contradictoires. Tous les partis d'opposition se commandent tandis qu'un projet précis en dissipant les équivoques ferait éclater les désaccords.

Les socialistes

Après avoir ainsi critiqué le radicalisme, M. Barthou s'attaque au socialisme.

« Dans les couloirs du Congrès on parle beaucoup sous le manteau de projets contre les colonies françaises; on dit que des agents du gouvernement ont été envoyés à la Guyane française à la Guadeloupe et à la Martinique avec la mission de semer le mécontentement parmi les populations de ces colonies françaises. Au cas où les Etats-Unis sortiraient victorieux de leur conflit avec l'Espagne, ils en profiteraient pour demander à la France l'abandon de ses colonies d'Amérique et surtout l'abandon de la Guyane où l'on sait qu'existent de nombreux gisements aurifères. Comme les Américains n'ignorent pas qu'à l'heure actuelle ils ne peuvent rien faire dans cet ordre d'idées, ils ont, pour attendre le but qu'ils visent, projeté de créer une agitation parmi les populations de ces possessions françaises, de les exciter contre la métropole et au besoin de les pousser à la révolte de façon à pouvoir exécuter leur intervention au moment donné. En un mot, les Américains agiraient comme à Cuba... »

LA "NUMANCIA"

Toulon. — Suivant des ordres secrets parvenus hier, la Numancia, qui était depuis plusieurs mois en réparation aux chantiers de la Seyne, a quitté nos eaux pour Barcelone; les ordres étaient motivés par les difficultés qui auraient pu s'opposer plus tard au déplacement de cuirassés; ses réparations n'étaient pas terminées; la Numancia ne pouvait se rendre à Barcelone par ses propres moyens; elle a été prise à la remorque par le vapeur espagnol Cobanao, affrété à Marseille. Afin d'éviter des incidents, le départ a eu lieu cette nuit, et a été jusqu'ici entouré de la plus grande discrétion.

UNE SOUSCRIPTION POUR L'ESPAGNE

Clermont-Ferrand. — Une souscription publique a été ouverte au cercle du commerce à Clermont-Ferrand en faveur de l'Espagne. La première liste s'élève à 940 francs.

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Lisbonne. — La presse portugaise se prononce unanimement en faveur de l'Espagne.

Barthou à Oloron

Notre action législative

Nous ne sommes pas davantage un parti de négation ; la République porte en elle un idéal de foi agissante et de progrès continu, sans la réalisation desquels elle ne serait pas la République. Nous avons au milieu des bas-tailles le courage de la lutte pour la vie, aidé à ce progrès, je ne veux pas, après le président du conseil, revenir sur toutes les mesures auxquelles nous nous sommes associés ou dont nous avons pris l'initiative ; mais par exemple, la loi sur les accidents, depuis si longtemps et si impatiemment attendue et la loi sur les sociétés de secours mutuels que le ministre d'avoir fait reconnaître, n'ont-elles pas valu au cabinet la reconnaissance et la confiance de la démocratie laborieuse ?

L'œuvre de la prochaine Chambre

Mais, messieurs, le sera-t-elle encore beaucoup faite et la Chambre ne restera pas embarrassée pour poursuivre l'œuvre réformatrice à laquelle la République s'est attachée depuis vingt-cinq ans ; il faut même qu'elle s'attache à une tâche limitée, qu'elle choisisse entre tant de problèmes, qu'elle ne se laisse pas agiter avec l'action, et qu'elle ne prenne pas une table de matières pour un programme. Si elle se donnait pour objet, après avoir amélioré sa méthode de travail, de faire à son garantir contre les surprises dont nous avons eu parfois l'expérience :

1. Les lois agricoles et le régime fiscal ; 2. La décentralisation administrative ; 3. Les lois de prévoyance et d'assistance, elle ne pourrait je crois à la mission et à la volonté du pays.

M. Barthou insiste sur ces trois espèces de lois, principalement sur les lois sociales et il rappelle ce que le cabinet a pu faire dans la dernière législature à ce point de vue.

Après avoir nettement condamné la candidature officielle et rappelé aux fonctionnaires la réserve dont ils ne doivent pas se départir, M. Barthou termine en disant :

Radical ou modéré ? La parole est au pays

Jambes la situation ne fut plus claire, et jamais l'occasion plus décisive. Nous souffrions de ne pas prononcer entre les deux politiques que la disparition des oppositions dynastiques met en présence ; il dirait s'il entend poursuivre avec sagesse et avec méthode la politique libérale et progressiste à laquelle il a dû sa tranquillité et ses succès, ou si, insuffisamment désabusé par une rapide mais trop longue épreuve, il veut livrer les destinées de la République aux expériences financières et sociales de la coalition radicale et socialiste. Les élections prochaines ne nous posent pas une autre question, ne nous offrent pas une autre occasion de nous décider, nous ne sommes que la République, qui ne trouve pas dans les dehors d'elle-même ni périls, ni menaces.

Il s'agit de l'orientation peut-être définitive de la politique républicaine. Pour les premiers jours de la législature, nous sommes en face à la question clairement posée, il faut une réponse clairement rendue. Il faut — on ne saurait se lasser de le vouloir et de le dire — que les scrutins des 8 et 22 mai, traduisent une volonté assez formelle pour dans les jours qui suivent, les compromissions et les faiblesses pour imposer, dès la première heure, la constitution d'une majorité compacte autour d'un gouvernement assuré du lendemain, et pulsant dans cette stabilité si péniblement méritée, le principe de la force et de l'inspiration de suite, sans lesquels il n'est ni grands desseins au dehors ni réformes au dedans. La France républicaine saura se donner, dans la libre consultation à laquelle elle se prépare, la majorité et le gouvernement dont elle est majeure. Vifs applaudissements.

Les lois intangibles

Après le discours de M. Barthou, le président de l'Assemblée a demandé à l'orateur de lui poser une question au nom des catholiques sur l'enseignement du catéchisme dans les écoles et des réformes à apporter dans ce sens à la loi scolaire.

M. Barthou, qui a perdu la belle occasion de se taire, a jugé à propos de débiter l'aphorisme suivant à ses électeurs : « Messieurs, cela est intangible, n'y a-t-on pas. A chacun sa place : le curé à l'église, l'instituteur à l'école. »

Après cette déclaration que tous nous connaissons déjà pour l'avoir entendue de la bouche pharmaceutique de M. He Bais, au café du Progrès, M. Barthou a jugé à propos d'ajouter cette balourdise : « Cette disposition assure le respect de la neutralité scolaire et de la liberté de conscience. A ce titre, elle fait partie de ces dispositions inaliénables auxquelles je ne toucherais ni comme ministre ni comme député. »

L'Affaire Zola

Schwartzkoppen et Panizzardi

Les journaux du syndicat ont publié récemment certaines déclarations dues au colonel de Schwartzkoppen et au colonel Panizzardi.

Il est temps de fixer les rôles qu'ont joués dans l'affaire Dreyfus les attachés militaires de la Triple-Entente.

Le colonel de Schwartzkoppen est très à son aise pour donner sa parole d'honneur d'officier et de gentilhomme

et affirmer qu'il ne connaît jamais le traître Dreyfus. En effet, cet attaché militaire était trop en vue et trop prudent pour opérer lui-même et, toujours, il eut recours à des collègues complaisants d'une autre nationalité.

Aussi les journaux du syndicat, qui se disent bien informés, connaissent certainement l'officier étranger qui servit longtemps d'intermédiaire au colonel de Schwartzkoppen et correspondait avec lui sous des noms d'emprunt masculins et féminins : Maximien, Chien de guerre, Alexandrine.

C'est cet officier qui fut, à Paris, en relations directes et constantes avec le traître, et nous ne croyons pas qu'il ait jamais donné, même aux journaux du syndicat, sa parole d'honneur qu'il n'a jamais vu Dreyfus ni correspondu avec lui.

Un voyage mystérieux

L'un des principaux agents du syndicat vient de faire en Allemagne un voyage au cours duquel il a, croyons-nous, préparé les éléments d'un nouveau scandale. Ce n'est pas la première fois que ce personnage passe la frontière ennemie. On s'est même étonné, à une certaine époque, de la bienveillance avec laquelle les autorités allemandes fermaient les yeux sur ces allées et venues qui n'eussent jamais été tolérées s'il s'était agi d'un voyageur ordinaire.

A Versailles

La cour d'assises de Seine-et-Oise siège actuellement dans la salle d'audience ordinaire, ou bien sera-t-elle installée pour le procès Zola dans une salle spéciale ?

M. Périer, premier président, et M. le procureur général Bertrand ont voulu se rendre compte par eux-mêmes de la possibilité ou de l'impossibilité de tenir audience dans ce local. Ils se sont rendus ensemble hier à Versailles.

Cette salle n'est certainement pas très grande, mais, récemment reconstruite sur le débris de l'ancienne et convenablement aménagée, elle paraît très suffisante, d'autant que nous pouvons le répéter et l'affirmer de nouveau, les débats seront excessivement courts, et n'exigeront probablement pas l'audition de tous les témoins.

GUERRE & MARINE

Le camp retranché de la Meuse

Nancy. — Des changements notables ont été apportés ce mois-ci à la composition de notre camp retranché de la Meuse.

Verdun a vu partir pour Saint Denis les 120 et 128 régiments, mais leurs vingt-deux compagnies envoyées dans le gouvernement de Paris ont été remplacées à Verdun par trente-deux compagnies d'infanterie et trois compagnies du génie.

L'accroissement des troupes stationnées sur la Meuse n'est pas moindre de treize compagnies.

La garnison de Verdun comprend désormais : le 151^e régiment à quatre bataillons ; le 162^e à trois bataillons ; les quatre bataillons détachés des 91^e, 94^e, 106^e, 132^e, 147^e, 150^e et 161^e régiments ; le 1^{er} bataillon de chasseurs ; les 3^e et 8^e régiments de hussards ; six batteries montées du 40^e d'artillerie ; douze batteries des 5^e et 6^e bataillons d'artillerie à pied ; le 6^e bataillon du génie ; des détachements d'administration, du train et d'ouvriers.

Après Nancy, c'est à Verdun que nous entretenons la plus grande agglomération de troupes. Elles sont sous les ordres des généraux de Boyat, de Germiny, de Péchalvez, Reverony et Gernier-Durand.

CANDIDAT, RÉPONDEZ ?

C'est sous ce titre qu'à la veille des élections, l'abbé Fouriey, le Napoléon d'affiche, s'adresse aux électeurs.

Nous engageons vivement nos amis à la faire apposer un peu partout et surtout à tenir compte de ce qui y est dit.

Citoyen candidat.

Dans votre programme, vous nous faites de belles promesses.

Les promesses rendent les enfants joyeux.

Mais nous savons ce qu'en vaut la tonne, et nous y croyons bien peu.

Candidat de bonne volonté,

vous nous promettez tout, même d'aller décrocher la lune avec les dents, au lendemain de votre élection.

Mais, outre que cet exercice est périlleux et que vous pourriez, à ce jeu, vous démonter la mâchoire, ce n'est pas la lune que nous voulons.

C'est le bien de notre Patrie.

Parler du temps qu'il fera et des projets d'avenir, c'est s'exposer à mentir, dit le pro-

verbe. Aussi ne parlons pas de ce que vous ferez.

VOYONS PLUTÔT QUI VOUS ÊTES :

Voici trois questions ; éclairiez-vous en y répondant franchement.

Etes-vous pour la liberté pour tous excepté pour le mal et pour les malheureux ?

Etes-vous pour l'égalité de tous les biens et vrais Français ?

A vous yeux, un Français en vaut-il un autre ?

Tous les Français, quelle que soit leur foi religieuse ou politique, ont-ils les mêmes droits, ayant les mêmes charges ?

On bien, au contraire, plat valet de l'aristocratie nouvelle, croyez-vous qu'il faille rétablir les privilèges existants en faveur des francs-maçons, des juifs étrangers, des panamistes et des socialistes ?

Bref, voulez-vous être l'homme de tous, l'homme de l'égalité et de la liberté ?

Où bien préférez-vous être le valet d'une coterie et l'ennemi de l'égalité et de la liberté ?

CANDIDAT, RÉPONDEZ ?

Etes-vous l'ami des juifs ?

L'ami des Juifs n'est pas le nôtre.

L'ami des Juifs, ça se vote à la Bourse, ça s'achète, ça se vend.

De cette marchandise, nous n'en voulons pas dans l'ami des Juifs, on perd sa liberté et sa dignité, on tourne au pot de vin.

Que pensez-vous de Zola ?

Que pensez-vous du traité Dreyfus et du Syndicat ?

Il faut que les électeurs le sachent, car on dit déjà que les fabricants du Gouvernement ont promis de captiver au lendemain des élections devant les influences juives, protestantes et étrangères.

Et de réviser le procès Dreyfus.

Si vous êtes juif, serrez-vous dans le troupeau des moutons du Syndicat ?

Serrez-vous avec ceux qui lâcheront l'arme ?

Serrez-vous parmi les chiens muets ?

Etes-vous franc-maçon ?

Si vous êtes franc-maçon, il faudrait avoir la franchise de le dire bien clair.

On sait bien que c'est mal porté, puisque qu'on dit que tout ce qui est franc-maçon c'est une injure bien grave que les tribunaux condamnent.

Mais enfin quand on est franc-maçon, si l'on n'est pas maçon, il faudrait au moins être franc.

Nous avons intérêt à le savoir.

Parce que le député franc-maçon a un fil à la patte.

Parce que le député franc-maçon n'est pas un homme libre, il est lié par des engagements secrets et il n'est pas libre.

Or nous voulons un député libre de nous représenter et de nous défendre.

Nous ne voulons pas pour député un esclave vendu au Grand Orient.

Nous voulons que la Chambre gouverne au nom de la France, et non le Grand-Orient au nom de la Franc-Maçonnerie cosmopolite.

Nous voulons être en République française et non en Franc-Maçonnerie enjupée et allemande.

Candidat, répondez ? Etes-vous franc-maçon ?

La "France Libre Illustrée"

Numéro du Dimanche 24 Avril.

SOMMAIRE :

TEXTE

L'Indécrottable..... Henri Lardanchet.

Notes de mon carnet de voyage..... Jean Paul.

Au jour le jour..... Henri Lardanchet.

Fleurs blanches (poésie)..... E.-M. de Blones.

La Justice..... Raoul de Vogüé.

Le nez du cousin Barnabé..... Paul Harel.

Histoire du temps présent..... J. des Tournelles.

Vers l'au-delà..... Jehan de Trept.

Souscription de la France Libre Illustrée..... X.

Le parti Girard..... Paul Signon.

Distractions du dimanche..... Calypso.

GRAVURES

Méditation. — La Justice

Dans les Loges

R. L. SIMPLICITE CONSTANCE

Demande en augmentation de salaire au 2^e grade du 1^{er} Pelouze.

R. L. BIENFAISANCE ET AMITIÉ

Dans sa tenue du 18 avril, la loge a procédé, pour défaut de cotisations, à la radiation des 13 : Charigny, 4 rue Duhamel ; Seignier, 13, rue Cécil ; Dubouché, 7, boulevard des Casernes ; Salavino, 8, impasse Dubois ; Vivien, 17, quai de la Maladrerie ; Veitchmann, 8, quai de l'Archevêché ; Yarambon, 2, place de la Croix-Rouge ; Mouton, rue de l'Enfance, 24.

Ces 13 ont quinze jours pour se faire réintégrer.

R. L. LES AMIS DES HOMMES

Demande en mutation du prof. Charles Sauterol, charpentier, cours Charlemagne, 18, né à Auxerre, le 20 janvier, 1852.

R. L. LES AMIS DE LA VÉRITÉ

Dans sa tenue du 19 avril, la loge a définitivement admis à l'initiation les prof. : Boulud François, Sauvanon Pierre, Thévenin et Lamour Philibert.

Demande en initiation du prof. Savigny Maris.

F. de Lanessan, candidat au 1^{er} arondissement, a présidé hier une fête funéraire, à la loge Bienfaisance et Amitié de la

Croix-Rouge, où l'on a rappelé la mémoire des frères déçus.

Pour copie : L'AIN-VERSE.

Concert de l'Union des Femmes de France

La soirée de gala organisée sous le patronage des autorités civiles et militaires, au bénéfice de l'Œuvre des Filles Filles des Soldats et de l'Union des Femmes de France, a eu lieu hier au Grand-Théâtre, avec un plein succès.

Chose rare et digne d'être notée, le programme a tenu tout ce qu'il avait promis et même plus. Nous avons eu la merveilleuse interprétation de l'Opéra de la Walkyrie par l'Œuvre des Filles Filles des Soldats, l'Œuvre des Filles Filles des Soldats, qui était pour nous la grande attraction, puisque nous ne l'avions jamais entendue à Lyon, et qui, un peu ému au début, dans l'air du «id», a pleuré mes yeux, s'est complètement égaré, simplement et profondément dramatique avec lequel elle a rendu la Marguerite au rouet, de Schubert.

Nous avons eu le pianiste Edouard Rispier, qui nous a donné le plaisir d'appliquer, pour la première fois, son talent à l'interprétation de la Marche de Liszt, dans le Chœur des Filles Filles des Soldats, et dans la Polonaise en mi, de Liszt, déjà entendus il y a deux ans.

Nous avons eu enfin Boudouresque, qui nous a prodigué, comme à dix-huit ans, les trésors de sa voix toujours large et sonore dans les Baïes, de Pierre Dupont, dans le Moine, de Meyerbeer, dans la Scène d'opéra, de la Jolie Fille de Perth, dans la Ba que vole, de Laocène, et que le public a couvert de ses applaudissements répétés.

Et puis, nous avons eu un duo de harpes spécialement exécuté par Mmes Monnier, une quintette de Svendsen, fort bien joué par Gulchardon et son quatuor, deux chanteurs, dont celui des Pétrelles de Tannhauser, chanté par l'Harmonie lyonnaise sous l'habile direction de Fargues, un solo de saxophone par M. Dupont, et quelques allégros lestement exécutés par les musiciens des Anciens militaires ; bref, une très agréable et très intéressante soirée, dont nous ne pouvons que féliciter sincèrement les organisateurs.

FÊTE DE JEANNE D'ARC

A l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc la Chronique des Comités du S.-E. tient à la disposition des groupes et des personnes qui veulent participer, des drapeaux et des ornements tricolores avec le Sacré-Cœur en couleur.

Adresser dès maintenant les commandes à l'Administration de la Chronique du S.-E., 10, quai Talbot, Lyon.

Drapeau tricolore, nuance solides, 0⁸⁰ sur 1²⁰, prix 2 fr. 25.

0⁸⁰ sur 1²⁰, » 2 fr. 50.

0⁸⁰ sur 1²⁰, » 3 fr. 75.

0⁸⁰ sur 1²⁰, » 4 fr. 00.

Drapeau laine mouseline, clous dorés, 0⁸⁰ sur 1²⁰, prix 2 fr. 50.

Drapeau laine cachemire, clous dorés, 0⁸⁰ sur 1²⁰, prix 4 fr. 50.

Oriflamme catholique fort, nuances solides, 0⁸⁵ sur 1²⁵, prix 2 fr. 50.

0⁸⁰ sur 1²⁰, » 3 fr. 75.

0⁸⁰ sur 1²⁰, » 4 fr. 00.

3 au colis postal de 3 k., 6 au colis postal de 5 k., 12 au colis postal de 10 k.

GUÉRISON DES HERNIES

Maladies des hernies (Ch. de dérangements, fibromes, troubles nerveux, névralgies, Dilatation d'estomac, Rein gonflé, etc.

Traitement rationnel, simple, peu coûteux, sans aucune douleur, sans aucun danger, sans aucune interruption de travail, sans aucune restriction de régime.

Opération rapide et sûre, supprimant les douleurs et bandages. M. et Mme A. Gauthier, 30, rue Farandière, Lyon, reçoivent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 2 à 4 heures. Attestations nombreuses. Envoi de la brochure sur demande. Médecin consultant gratuitement.

CONCOURS HIPPIQUE

DERNIÈRE JOURNÉE

La dernière journée du concours hippique a été favorisée par un temps merveilleux. Aussi les amateurs de sport et les simples curieux ont-ils rattrapé le temps perdu en accourant en foule dans l'enceinte du cours du Midi.

Le matin après la visite des écuries le défilé devant le jury du peloton de 2 dragons qui venait d'établir un raid extraordinaire. Les cavaliers ont parcouru 215 kilomètres en 30 heures. Les officiers qui conduisaient le détachement ont été vivement félicités.

Après-midi les tribunes étaient bondées et la circulation était difficile sur le pourtour. Noter les personnalités qui assistaient à cette manifestation de clôture serait énumérer tout le monde militaire et civil de Lyon, toute l'aristocratie, la haute bourgeoisie et les sportsmen.

Voici le résultat des épreuves de la journée.

Prix des Ecoles de dressage

1^{er} prix, M. Chevalier ; 2^e M. Colin ; 3^e M. Oudry ; 4^e M. Baccard ; 5^e M. Batailly ; 6^e M. Josseline ; 7^e M. Bouzery.

Prix internationaux (troisième division) Chevaux de trait.

Première catégorie. — Attelage à 3 chevaux et plus.

Prix spécial créé : M. Maire (attelage à 6 chevaux).

Médaille d'honneur en vermeil, offerte par le ministre du commerce :

Prime d'honneur : MM. Guigue et Dechand (attelage à 4 chevaux).

1^{er} prix : MM. Guigue et Dechand ; 2^e M. Sarre et C. ; 3^e Glaciers de Paris ; 4^e Société moderne d'alimentation ; 5^e M. Groux ; 6^e M. Sineux.

DEUXIÈME CATÉGORIE (attelage à deux chevaux)

1^{er} prix, M. Perlin (charrette) ; 2^e M. Dailloz (camion) ; 3^e M. Sineux (fourgon) ; 4^e Société d'alimentation (fourgon) ; 5^e M. Laurin (omnibus) ; 6^e M. Sineux (fourgon) ; 7^e M. Sineux (fourgon) ; 8^e Glaciers de Paris (fourgon) ; 9^e Société d'alimentation (fourgon) ; 10^e M. Millat (omnibus).

TROISIÈME CATÉGORIE (attelage à un cheval)

1^{er} prix, M. Gayet (camion) ; 2^e MM. Thénien frères (camion) ; 3^e Compagnie Lyonnaise (camion) ; 4^e M. Cabestan (camion) ; 5^e Société des Glaciers de Paris (fourgon) ; 6^e MM. Thénien frères (camion) ; 7^e Société d'alimentation (fourgon) ; 8^e Société d'alimentation (camion) ; 9^e Magasins de l'Union Lyonnaise (camion) ; 10^e M. J. M.

Pris : MM. Heis, Bourdin, Bos ; César, Messageries de l'Union, Muzon, Millat, Comandin.

Sauts d'obstacles (civils). — Grand prix de la Coupe

Prix ouvert aux chevaux ayant déjà pris part à concours, à deux épreuves du même concours, 3 tours de piste, 12 obstacles au moins, dont plusieurs doubles.

1^{er} Prix, Arago à M. Dutech.

2^e Prix, Graciette à M. de Brosses.

3^e Prix, Money Moon à M. Vignolle.

4^e Prix, Sautelle à M. de Soras.

5^e Prix, Le Rago à M. Bouchet.

6^e Prix, Le Phoque à M. Vignolle.

Prix de rubans : Sunrise à M. Vignolle. Plantaguet à M. de Tholozaz.

Entrée de M. de Soras.

Porteus à M. Bouchet.

Flourette à M. Perret.

Poija à M. Berliet.

Sauts d'obstacles (Militaires). — Grand prix de Lyon

Première et deuxième catégories réunies.

Prix ouvert aux chevaux ayant pris part à deux épreuves au moins du même concours et ayant obtenu au moins un lot de rubans dans ces deux prix individuels du dit concours.

Trois tours de piste, douze obstacles au moins, dont plusieurs doubles.

1^{er} Prix, Pi Astor, M. de Colbert.

2^e Prix, Corraire, M. Armitil.

3^e Prix, Tulpier, M. de Brosses.

4^e Prix, Sautelle, M. Bouchet.

5^e Prix, Barbouze, M. Marchiset.

Flot de rubans, M. Bournet.

Coquette, M. Biville.

Mahomet, M. Biville.

Agrippine, M. de Tholozaz.

Friant, M. Gros.

Guerron, M. Biville.

Toutou, M. Du Vivier

Après la distribution des récompenses a eu lieu le défilé traditionnel des lauréats. M. le capitaine de Colbert, vainqueur du prix du barrage a été vivement acclamé.

Une foule considérable attendait sur le cours du Midi et dans la rue Victor-Hugo le défilé des équipages et la sortie des spectateurs.

Chronique Locale

CALENDRIER. — Lundi 25 avril, 115 jour. — Soleil, lever à 5 h. 54 ; coucher

ÉTAT CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Briday, em- balleur, rue Boudelle, 14, et Briday, in- gère, St-Racho (S.-et-L.) — Burgisser, au chemin de fer, Bâle (Suisse), et Weichin- ger, ouvrière de fabrique, Bâle. — Fau- caissier-comptable, rue Pléney, 5, et Charmette, sans profession, rue Vauban, 63. — Gaillard, coupeur chausures, rue Ste-Marie-Terreaux, 1, et Fouilloux, mé- canicien, rue Charvettes, 89. — Girard, employé, rue Imbert-Colomès, 26, et Mir- mand, sans profession, rue Pouteau, 24. — Jallade, employé, rue de la Républi- que, 4, et Bret, sans profession Ste-Poi- lés-Lyon. — Marcon, employé, rue De- sirée, 7, et Bouillou, repasseuse, rue Ter- ralle, 6. — Ronzeau, tréfilant, Villet- te-d'Anthon, et Gordat, metteuse en main, rue de Sèze, 8. — Tavernier, Jar- dinier, Tassin-la-Demi-Lune, et Four- nier, femme de chambre, place de la Co- médie, 27. — Veillas, apprêteur, rue Bur- deau, 15, et Chanel, tisseuse, rue de Lyon, 52, Tarare. — Bruy, camionneur, place Colbert, 1, et Trench, repasseuse, rue Imbert-Colomès, 8. — Barbet, employé, rue des Fantômes, 10, et Carrot, raco- modeuse de tulle, montée Grande-Côte, 48-50. — Fichet, professeur, Cusset (Rhô- ne), et Digonnet, sans profession, rue Sergent-Blandan, 38. — Gouget, cartonn- ier, montée du Gourguillon, 6, et Gul- cherd, domestique, place Forest, 1. — Grenier, clerc notaire, rue Sergent-Blan- dan, 27, et Chappuy, sans profession, même adresse. — Pileyre, propriétaire, rue Lanterne, 25, et de Bonnière de Wierre, sans profession, rue Lanterne, 25. — Replat, valet de chambre, rue Ser- gent-Blandan, 17, et Marhoud, chapel-

même adresse. — Rozier, employé, rue Tables-Claudennes, 45, et Métroier, tul- liste, rue St-Georges, 41. Deuxième arrondissement. — Gau Noël, commis des contributions indirectes, rue Victor-Hugo, 16, et Chapuis Marie, sans profession, Chasse (Isère). — Grillon Claude, cultivateur, Chilly (Hte-Savoie), Daviet Marie, cultivatrice, Duingt (Hte-Savoie). — Combes Charles, commission- naire, place Perrache, 22, et Giry Marie, ménagère, place Perrache, 22. — Honta Louis, marchand de charbons, rue Jarente, 11, et Fayolet Elisa, repasseuse, rue Pen- thlièvre, 18. — Maréchal Charles, journal- ier, rue Bichat, 23, et Michel Marie, mé- nagère, même adresse. — Decorme Jean, électricien, rue d'Amboise, 6, et Tourna- fol Eugénie, lingère, rue du Plat, 1. — Lantelme Paul, employé, rue Centrale, 38, et Montignon François, cuisinier, rue Centrale, 38. — Grandjean Marie, tour- neur sur cuivre, place Grôlier, 5, et Au- maître Benoitte, cuisinière, Victor-Hugo, 9. — Rey Louis, valet de chambre, rue Jarente, 4, et Grangeon Marie, cuisinière, rue Jarente, 4. — Fuzier-Perrin Pierre, employé au P.-L.-M., place d'Ainay, 4, et Robert Rosa, sans profession, rue Fran- klin, 24. — Lieutier Pierre, ébéniste, quai de Retz, 17, et Philippe Marie, brodeuse, quai de Retz, 17. — Villermoz Jean, hôte- lier, rue Port-du-Temple, 46, et Badard Alexandre, même adresse. — Delacarte Adrien, adj. intend. m., rue Victor-Hugo, 55, et Houllivigne Marguerite, Ofran- ville (Seine-Inférieure). — Calotier Au- guste, employé de commerce, Saint-Etien- ne, et Fichet Elisabeth, employée, rue Hôtel-de-Ville, 60. — Ducret Léon, méca- nicien, La Mulatière, et Cortey Anna, couturière, rue St-Dominique, 16. — Pré- vost Auguste, employé de commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville, 79, et Berger Clotilde, sans profession, rue Bât-d'Argent, 7. — Peyrière Pierre, cuisinier, rue Vaube-

our, 34, et Poulard Eugénie, sans pro- fession, rue Victor-Hugo, 51. — Jagot Pierre, charcutier, rue Saint-Joseph, 44, Berthet Antoinette, sans profession, rue de Jarente, 33. — Champagnon Philibert, employé, rue Port-du-Temple, 7, et Jaco- lin Adrienne, sans profession, chemin du Grillon, 23. — Farinet Félix, négociant, cours du Midi, 12, et Damichon Péroline, sans profession, Crapeone (Rhône). Troisième arrondissement. — Brest, commis des postes, Marseille, et Vireton, s. p., rue Montesquiou, 32. — Barraud, fabricant de fouteils, avenue de Saxe, 345, et Thomas, s. p., avenue de Saxe, 335. — Bertholier, cordonnier, rue Sébastien- Gryphe, 33, et Chevallet, couturière, Pres- sions (Isère). — Carra, pharmacien, rue Montesquiou, 74, et Genton, s. p., cours de Francheville, 22. — Cogérino, cordon- nier, Givors (Rhône), et Brun, giletière, rue Basse-Combalot, 2. — Comblor, poliss- eur sur métaux, rue Voltaire, 21, et Va- lançon, piqueuse de bottines, même adresse. — Desgrand, apprêteur, Vernal- son (Rhône), et Guillaumon, employé en soie, Vernaison. — Dumont, ouvrière, c. Richard-Vitton, 44, et Chabroud, femme de chambre, rue Martin, 2. — Faucon, verrier, Vénissieux (Rhône), et Poyet, ménagère, chemin des Culattes, 37. — Fi- garat, fondeur, rue Molière, 32, et Char- mont, couturière, rue Pierre-Cornelle, 175. — Barral, journaliste, rue Moncey, 21, et Chazaud, employée, même adresse. — Chatelet, coiffeur, c. Lafayette pro- longé, 8, et Bardin, chemin de St-Anne- de-Baraban, 30. — Fay, apprêteur, cours de Villeurbanne, 131, et Bailly, giletière, même adresse. — Guillot, cultivateur, Bron, et Derber, cui- sinière, place Bellecour, 16. — Guinet, employé, grande rue de la Guillotière, 32, et Doussau, s. p., grande rue de la Guil- lotière, 28. — Robert, propriétaire, avenue de Saxe, 341, et Martinay, lingère,

rue de Castries, 9. — Baud, matelassier, rue de l'Épée, 17, et Charpline, ménagère, même adresse. — Borne, coiffeur, Mon- talieu-Verceieu (Isère), et Garin, ouvrière, place de l'Abondance, 27. — Chambot, maçon, rue du Capitaine, 19, et Bouffaut couturière, rue Resson-Basse, 26. — Cha- signeux, épicière, Bron, et Bonnet, cou- turière, route d'Heyrieux. — Chaumartin, jardinier, Vénissieux (Isère) et Guette, s. p., chemin Croix-Morlon à St-Alban. — Chéradé, empl. com., rue Bugeaud, 28, et Guillot, empl. com., cours Lafayette, 9. — Claret, teinturier, rue Ri- boud, 8, et Barbe, lingère, même adresse. — Cartelin, vérificateur des douanes, rue de Marseille, 85, et Gente, s. p., Nice. — Gayet, dessinateur, cours Gambetta, 38, et Béraud, s. p., Caluire-et-Cuire. — Grand, charcutier, rue Saint-Gervais, 7, et Clavel, couturière, grande rue de la Guillotière, 176. — Haond, volutier, rue Paul-Bert, 315, et Bland, dévideuse, même adresse. — Jobert, cultivateur, Barges (Haute-Saône), et Galin, s. p., rue Croix- Jourdan, 12. — Michéol, journaliste, rue Bichat, 23, et Michel, ménagère, même adresse. — Monier, agent de fabrique, rue Mazenod, 46, et Durand, s. p., Anse (Rhône). — Morand, conducteur typographe, rue Belleau, 252, et Debaug, vermicellière, même adresse. — Morel, empl. commerce, Nice, et Cusset, couturière, Nice. — Rey, horloger, rue des Aspergères, 8, et Mugnier, s. p., rue Corne-de-Cerf, 107. — Rey, cam- ionneur, Neyron (Ain), et Pontvienne, fleuriste, rue St-Jérôme, 27. — Richard, fleuriste, rue Ste-Anne-de-Baraban, 28, et Cottet, chemin de Baraban, 41. — Ta- bailloux, comptable, rue de Marseille, 14, et Bastonero, lingère, rue Hippolyte-Flandrini, 17. — Battem- berger, empl. comm., rue de l'Entance, 28, et Boyer, sans profession, rue d'En- fer, 15.

Cinquième arrondissement. — Courtot, mécanicien, Tritudans, canton de Boifort, et Vallard, tapissière, pl. Dumas-de-Loire, 2. — Dubois, empl., quai de Pierre-Seize, 27, et Périchon, s. p., rue des Tuilleries, 32. — Dubreuil, sculpteur, ch. de Loyasse, 13 et 14, et Parent, s. p., ch. de la Demi- Lune, 142. — Liégeois, capit. d'infanterie, Ranzières (Meuse), et Berger, s. p., rue des Mac-habées, 60. — Oudinet, cartonn- ier, rue Tramassac, 26, et veuve Thomas- set, brodeuse, même adresse. — Pinot, chaudronnier, Carouge (Suisse), et Rauch, tailleuse, Plainpalais (Suisse). — Pluvier, empl. P.-L.-M., rue de la Quarantaine, 46, et Bachelet, s. p., Arthur (Loire). — Serre, empl. m., du Change, 2, et Révil- lion, s. p., St-Cyr-sur-Menthon (Ain). — Thi- baud, charpentier, rue de la Pyramide, 19, et Curin domestique, place du Marché, 4. — Thivolle, facteur des pos- tes, rue Saint-Georges, 33, et Guignier, s. p., St-Laurent-de-Mure (Isère). — Vil- lermoz, hôtelier, rue du Port-du-Temple, 16, et Badard, s. p., q. Jayr, 17. — Bois- sonnet, industriel, q. des Étroits, 7, et Ulmo, s. p., rue Duhamel, 17. — Leuter, ébéniste, q. de Retz, 17, et Philippe, bro- deuse, même adresse. — Brun, empl. de comm., cours Vitton prolongé, 42, et De- bolle, couturière, rue de la Grange, 43. — Aïx, cultivateur, rue du Mont-d'Or, 21, et Rampon, lingère, rue du Mont- d'Or, 21. Sixième arrondissement. — Bonnard, maître-teinturier, avenue de Noailles, 8, et Vve Bunaud, sans profession, rue Du- quesne, 30. — Chéradé, employé de com- merce, rue Bugeaud, 28, et Guillot, em- ployé de commerce, cours Gambetta, 9. — Chevalier, coiffeur, avenue de Saxe, 66, et Bouchaud, sage-femme, rue Vendôme, 145, et Dandumond, corroyeur, rue Mas- séna, 92, et Grataloup, couturière, rue Ney, 46. — Figarat, fondeur en cuivre, rue Molière, 32, et Charmont, couturière,

rue Pierre-Cornelle, 175. — Gaillard, coupeur, rue Sainte-Marie-dos-Terreux, 1, et Fouilloux, mécanicienne, rue des Charvettes, 86. — Guillou, chauffeur, rue des Lambert, 59, et Fayet, même adresse. — Robert, 110, et Lamy, rentière, rue de l'Adresse. — Massut propriétaire, même adresse. — Pilon, sans profession, Chasse- cours Morand, 40. — Reynaud, employé de commerce, rue Duquesne, 69, et Gu- charité, 23. — Ruet, ébéniste, cours Vi- lon, 50, et Marlin, s. p., Rive-de-Gier (Loire). — Valladier, employé, rue de Masséna, 114. — Barthomouf, ferblantier, Saint-Cyr-au- Bossuet, 1, Col, employé, rue de Vauban, 130, et Gaisiol, employée, rue Robert, 32. — Créqui, 144, et Bruchon, employée, rue de Bonnot, 72. — Clot, employé, passage St- Pothin, 10, et Excler, lingère, rue Con- stantin, 39. — Caluire, employée, rue Con- stantin prolongé, 2 (Villeurbanne), et Rey, ménagère, rue Duquesne, 99. — Ga- calet-Ravat, employée, rue Garibaldi, 38. — Bruchon, employée, rue Bossuet, 57, et Pastre, commissionnaire et Picotet, 72. — Nièvre, rue Cuvier, 12; Roux, charpen- tier, Caloz (Ain) et Guillemin, s. p., cours Mo- rand, 37; Serpollet, cultivateur, Caloz (Ain) et Blanc, cuisinière, Caloz (Ain); Haag, négociant, cours Morand, 35, et La- Morestain, imprimeur typographe, rue de Créqui, 91, et Renaud, couturière, rue Tronchet, 15.

CHABLY! QUINA DÉLICIEUX

GRANDS MAGASINS UNIVERSELS 49-51, de chambre de la Liberté, 53-55 LYON (Guillotière) Immense Maison de Nouveautés en tous Genres vendant le meilleur marché de tout Lyon EXPOSITION SPÉCIALE des Articles de 1re COMMUNION à des Prix tout à fait EXCEPTIONNELS

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES de toutes DIMENSIONS Imprimerie Universelle Livre dans les vingt-quatre heures les Cartes de visite, Cartes d'adresse Avis de Messe, Lettres de Mariage Circulaires & Prospectus de tous genres Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande INSTALLATION SPÉCIALE POUR BROCHURES, LIVRES et en général tous les travaux de longue haleine Tirages de Luxe en Noir et en Couleurs CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE L'Imprimerie Universelle est la seule de Lyon qui, en cas d'urgence, livre à toute heure du jour ou de la nuit. 35 rue Condé LYON Adjointe à la France Libre

LA JUSTICE SOCIALE Hebdomadaire DIRECTEUR : L'Abbé NAUDET UN AN : 6 francs ADMINISTRATION : 149, Rue de Rennes, PARIS SIX MOIS : 3 fr. 50 LA JUSTICE SOCIALE EST UN JOURNAL Nettement républicain — au point de vue politique. Nettement démocrate — au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour. SES RÉDACTEURS Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concerne la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre. DÉCLARATION Mise en tête de tous les numéros de la Justice sociale Le directeur et les rédacteurs de la Justice sociale déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la sanction de la sainte Eglise catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils réprouvent, condamnent, effacent par avance tout ce que cette autorité y pourrait trouver à effacer, à condamner, à réprover. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles et ce que l'infiniment de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai, à l'enseignement intégral et aux décisions infallibles du Vicaire de Jésus-Christ. BULLETIN D'ABONNEMENT Je souscris Demeurant à _____ rue _____ n° _____ Par _____ département de _____ Déclare m'abonner à la Justice Sociale pour (1) _____ Ci-joint le prix (2) _____ SIGNÉ :

Emplâtre de la Providence Pour la Guérison des RHUMATISMES, NEURALGIES, OPPRESSIONS, DOULEURS POINTS DE CÔTE, REFRIGÈREMENTS BRÛLES, BRONCHITES, LUMBAGOS, ETC., ETC. Dans toutes les Pharmacies et au Dépôt principal : à Lyon, 60, rue Saint-Georges A. SOULAS Pharmacie de 1re classe, Lauréat des Hôpitaux de Lyon Prix : 4 francs (1 fr. 15 par poste)

PROFESSEUR collège libre, très recom., donnerait leçons part à Lyon ou environs. S'ad. aux Bureaux du journal, n° 431.

NE JETEZ PAS VOS BAS quand la Triocoteuse, cours Lafayette, 134, vous les réente pour 0.70, plus forts que neufs.

Toile Souveraine contre Douleurs Plâtres & Blessures JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès FABRIQUE: Avenue du Docteur, 5, au 1er LYON Gros et détail Dépôts à Lyon : Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40. Prix : 6 fr. le mètre Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

LYON - 5, Cours Gambetta, 5 - LYON FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES Et de Pèse-Liquides en tous Genres Fabrique de Bouchons, de Machines à boucher, à capsuler, à rincer, à tirer, de Filtrés et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc. 5, Cours Gambetta, 5 E. SAVIOUX 5, Cours Gambetta, 5 Anc. Maison Ch. GERVAISY et C°, fondée en 1860 Le Catalogue est adressé franco sur demande Traitement spécial pour la Maladie des Vins

TOUTES LES SEMAINES Demandez 10 CENTIMES La France Libre Illustrée 10 CENTIMES EN VENTE PARTOUT

Madame Guillemaud, 36, rue de Paris, à Vaise, a vendu, ce jour, à une personne désignée dans l'acte, son fonds de café-restaurant et garnis quelle y exploitait. Pour toute réclamation, s'y adresser dans les 10 jours, sous peine de forclusion.

Pour Vendre ou Acheter PROPRIÉTÉS - CHATEAUX Villas, Vignobles dans tout le Sud-Est de la France S'ad. CHABERT Père & Fils Commissionnaires en Immobilier à VALENCE (Drôme)

OCASION A Vendre JOLI APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE 9x12 à main Conditions Avantagées S'adresser chez M. GUYNAUD, 5, rue de Castries, Lyon

PIANOS D'OCCASION Ch. GEAGNY, 60, av. de Noailles (Près le cours Morand) ERARD, PLEYEL, etc. - Garantie sur tous les Instruments VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS Maison recommandée à nos Lecteurs

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 25 avril 1898 — 64 — Fonctionnaires et Boyards Par le Prince J. LUBOMIRSKI MULLER — Wladimir ! murmura Tatiana. — Que voulez-vous, tous ces hommes nouveaux échos depuis dix ans me portent furieusement sur les nerfs. Je me souviens du vieux temps, moi. En fin, ce pauvre Vadime est grièvement blessé ; j'ai ordonné qu'on le transportât ici ; vous m'y autorisez, n'est-ce pas, Tatiana ? Il sera mieux soigné. — Certes ! — Heureusement que les socialistes sont gens de précaution : par suite des lois qui proscrirent le duel, il nous aurait été difficile de mettre un médecin dans la confidence ; moi surtout, je ne le pouvais pas. Aide de camp de l'empereur, je commettais un acte illé- gal. — M. Bello a su lever la difficulté. Un de ses témoins était médecin ; il a soigné Vadime, et très bien, ma foi. Je lui ai proposé de s'établir ici avec le blessé ; il a paru accepter ma proposition.

J'espère encore que Gromoff n'en mourra pas. Hélas ! ma pauvre Alexandra, dit-il à sa fille, voici ton mariage bien aventuré. — Mais Alexandra ne semblait nullement désespérée, et la tristesse répandue sur ses traits était calme. Elle répondit : — J'espère que Vadime se rétablira. La porte s'ouvrit et un homme parut. Cet homme était admirablement beau : une chevelure fauve, onduoyante, soyeuse, retombait négligemment en boucles sur ses tempes ; ses yeux bleus, profonds, avaient une expression de langueur féminine. Le nez droit, régulier, aux narines frémissantes, était légèrement arqué ; une moustache blonde et fine venait rejoindre la barbe, qui encadrait un visage au teint pâle ; les dents étaient belles, les mains blanches et effilées. Cependant cette beauté réelle, indiscutable, n'était pas attractive. — On se retournait pour admirer ce spécimen de la perfection masculine, mais on n'avait nulle envie d'aller serrer la main à cet Adonis. Il paraissait bête dans sa beauté, et si on l'examinait avec attention, on découvrait dans son regard, si noyé qu'il en était lascif, une expression de fausseté et d'astuce qui répugnait. — Cet homme connaissait sa beauté extraordinaire, et il avait dû remarquer qu'on se retournait sur son passage, car toute son attitude dénotait une habituelle préoccupation de ses avantages physiques. Il était mis avec une certaine recherche, mais sans élé-

gance. Ses habits étaient coupés par un bon tailleur, mais le linge n'était pas frais et les bottines étaient mal cirées. — Et cependant il était si beau qu'Alexandra Lanine, qui avait gardé seule au milieu de la douleur générale un peu de sang-froid, ne put retenir un geste d'admiration. Le regard de cet homme glissa négligemment sur Tatiana et s'arrêta sur la jeune fille. Alexandra rougit et baissa les yeux. L'homme eut un sourire de triomphe. — Docteur ! dit vivement Wladimir. Comment va le blessé ? — Nous avons réussi à le transporter sans lui faire éprouver trop de souffrance. J'ai sondé la blessure, qui est grave ; cependant je n'ai pas perdu tout espoir. — Le timbre de la voix de cet homme était aigre ; il était visible que ce n'était pas sa voix ordinaire, et qu'il la modifiait à dessein. Tatiana leva la tête et examina le nouveau venu ; son œil clair et investigateur sembla gêner le médecin. Alors elle se détourna en souriant froidement. Sa conviction était faite : l'homme lui avait profondément déçu. — Docteur, poursuivit Wladimir, nous sommes très heureux de vous avoir eu pour témoin de la partie adverse. Je ne sais comment vous exprimer la reconnaissance à laquelle vous avez droit de la part de tous ceux qui s'intéressent à Vadime. Sans vous, ce malheureux enfant serait peut-être mort maintenant. — Le médecin fit un salut qu'il essaya de rendre modeste, mais qui n'était qu'un suffisant. — Monsieur, dit Tatiana, je crois que la vie et la mort des hommes est entre les mains de Dieu, et que la science est impuissante. — Le médecin eut un sourire ironique qui n'échappa pas à la comtesse et qui augmenta encore le sentiment de répu- sion qu'elle éprouvait pour cet homme. — Mais, continua Tatiana, à défaut de la certitude, vous pouvez procéder par probabilités. Je vous demande donc si vous espérez sauver mon cousin. — Après avoir sondé la blessure et étudié l'état du blessé, répondit le docteur d'un ton sec et tranchant, je puis vous répondre de sa guérison, si l'on me laisse libre de mes mouvements et si l'on obéit scrupuleusement à mes prescriptions. — Tatiana n'était pas habituée au ton qu'affectait le médecin, et elle en fut froissée. Ce fut très froidement qu'elle répondit : — Ne croiriez-vous pas utile de soumettre vos jeunes lumières à l'expérience de quelque vieux praticien ? Le docteur A... est notre ami ; ne trouveriez-vous pas opportun de vous consulter avec lui ? — A ces mots, le médecin devint pourpre de colère. — Je vous ai dit, madame, que je désire être libre dans mes mouvements. Le docteur A... considère la science à un point de vue diamétralement opposé à mien... Tatiana l'interrompit.

— Comment vous appelez-vous de manda-t-elle. — Croyant avoir produit de l'effet, le docteur se rengorgea. — Aristide Petrowich Dakouss, répondit-il. — Tatiana eut un geste d'étonnement. — Votre nom m'est inconnu. C'est étrange... Je croyais, à votre façon de parler du docteur A..., que vous étiez une célébrité médicale. — Le beau médecin fut impatienté. — Madame, dit-il, je suis d'une école qui méprise la routine. Si mon nom vous est inconnu, cela ne me prouve rien, sinon que vous suivez les errements des allopathes et des homœo- pathes. — Tatiana riposta en souriant : — Vous oubliez qu'en médecine, je ne puis suivre les errements de per- sonne. Cela n'empêche pas que j'ai grande confiance dans l'expérience du docteur A... Excusez-moi donc si j'in- siste. — Le médecin répondit presque bruta- lement : — Je crois qu'il est inutile que vous insistiez ; je soigne seul mes malades et ne consacrerai jamais à une consul- tation avec un vieux praticien. Si vous avez une telle confiance en A... choi- sissez entre lui et moi. — Mon choix est fait monsieur, dit Tatiana révoltée ; Vadime est mon neveu, je suis la cause innocente de la blessure, je désire le sauver ; le docteur A... possède toute ma confiance, et je n'ai pas l'honneur de vous con- naître. — C'est bien, madame, répondit Da-

— Comment vous appelez-vous de manda-t-elle. Je me retire. Je ne vous dirai pas ce que je pense de vos façons d'agir, surtout après le service que j'ai rendu à votre neveu ; mais elles ne m'étonnent point de la part d'une grande dame. — Si vous voulez parler de vos hono- raires, monsieur, envoyez votre note ; quelle qu'elle soit, je la payerai. — Les yeux de Dakouss lancèrent un éclair de mauvais augure ; il ouvrait déjà la bouche pour formuler quelque sarcasme quand Wladimir s'interposa. — Etes-vous folle, Tatiana, dit-il, et oubliez-vous que les duels sont strictement interdits en Russie ? Nous ne sommes déjà que trop nombreux dans la confidence de cette malheureuse affaire. Si le ministre de la guerre ou l'empereur apprenait notre rencontre de ce matin, nous serions tous sévère- ment châtiés ; moi, pour y avoir pré- téré la main, Vadime, les témoins, le doc- teur, et surtout le capitaine Bello. Or, Bello est inquisiteur grâce à un indis- cretion partie de cette maison, je ne crèdion partie de cette maison, maison, je ne m'en consolerai jamais, vous devez en comprendre la raison. Non, il ne faut pas appeler un médecin du dehors. M. Dakouss a commencé le pansement avec une grande dévotion, je vous l'assure. Laissez-le achever sa tâche ; je vous réponds qu'il s'en tirera bien. — Wladimir, dit Tatiana, je me rends à vos observations ; mais vous com- prendrez que le salut de Vadime... (A Suivre).